

ÉCOLE ROSA PARKS – BRÉTIGNY SUR ORGE

Année scolaire 2019 - 2020

Compte-rendu du troisième Conseil d'École

Vendredi 19 juin 2020

En raison de la crise sanitaire le Conseil d'école se déroule par vidéoconférence.

Étaient présents :

Équipe pédagogique : *Mme Vicherat (CP), Mme Molaret (CP – CE2), Mme Vallin (CP – CE2 et CM2), Mme Baudin (CE1), Mme Hebuterne (CE1), Mme Meynier (CE1), Mr Louveau (CE2 – CM2), Mme Marques (CM1 - CM2) Mr Paris, directeur de l'école (CM2).*

Représentants des parents d'élèves : *Mme Hervé, Mme Boullé, Mme Villa, Mme Timon, Mme Romagne, Mme Pignot, Mme Perrier, Mme Amiot, Mr Mrak.*

Monsieur Paris, directeur de l'école, ouvre le conseil d'école en adressant ses remerciements :

- **aux parents de tous les élèves** pour leur implication et pour les échanges francs et fructueux qui ont permis de mener conjointement un travail de qualité ;
- **aux parents délégués** pour leur présence et leur aide, un remerciement particulier est adressé aux couturières qui ont fourni masques et surblouses aux personnels de l'école ;
- **à l'équipe enseignante** qui a su s'adapter rapidement et mettre en place l'enseignement à distance, qui a fourni un travail de grande qualité, et qui est restée très mobilisée pour les élèves que ce soit en présentiel ou à distance pour ceux qui n'ont pas pu reprendre au mois de mai.
- **à madame Vallin** qui a repris à plein temps la direction sur site,
- **à Emma et Françoise** pour leur présence et leur aide précieuse ;
- **aux équipes de service** présentes pour nettoyer et désinfecter les locaux.
- **à tous de reprendre en présentiel pour rendre possible la réouverture de l'école.**
- **aux élèves** qui se sont adaptés, ont bien travaillé et sont restés assidus. Ils peuvent être fiers.

Mme Marques remercie à son tour Mr Paris qui a su maintenir le cap pendant toute cette période.

1. Bilan depuis la fermeture de l'école le 16 mars 2020

a. Bilan des dispositifs « école à la maison »

Mme Vicherat (CP) :

Les trois premières semaines d'école à la maison ont fait l'objet d'un programme de révision.

Pour pouvoir échanger de façon intéressante avec les familles un groupe Whatsapp a été mis en place. Un site internet a été créé grâce à l'aide de Mr Louveau, ce site a été alimenté pendant les vacances avec des ressources puis avec un programme journalier pour permettre un travail plus régulier et mieux organisé.

Des séances de classe virtuelle ont également été mises en place à raison d'une session le matin et d'une session l'après-midi (par élève, en demi-groupe) pour permettre à tous de se voir et d'échanger.

Jusqu'en mai le travail a surtout porté sur la lecture et les fondamentaux, et à partir de la fin du mois de mai, le travail s'est axé sur le français le matin et les mathématiques l'après-midi.

L'effectif d'élèves présents est resté stable, soit une vingtaine d'enfants, bien épaulés par les parents. Quelques familles ont rencontré des problèmes de connexion et le dispositif d'envoi de photocopies par le biais de la mairie a été mis en place.

Madame Vicherat remercie Mme Meynier qui a accueilli ses élèves dans sa classe à partir du 11 mai et qui a su s'adapter à une très grande disparité de niveaux.

Mme Meynier (CE1) :

Le programme de travail a été envoyé par mail aux familles chaque jour, le matin ou la veille au soir.

Dès le début de l'école à distance une classe virtuelle a été mise en place, à raison d'une séance par jour par élève (en demi-groupe). Les élèves ont ainsi pu continuer à se voir et à interagir mais aussi commencer à s'approprier les outils numériques.

Mme Meynier remercie les familles pour les retours qui lui ont permis de bien suivre la progression des élèves.

Mmes Hebuterne et Baudin (CE1):

Les enseignantes se sont partagées le programme de travail par périodes alternées de 3 semaines.

Un groupe Whatsapp a été créé pour permettre d'échanger avec les élèves et les familles, ce qui a aussi permis aux parents de tisser des liens. En revanche, d'importants problèmes de connexion n'ont pas permis la mise en place d'une classe virtuelle quotidienne, mais jusqu'au 11 mai Mme Baudin a proposé deux séances hebdomadaires.

Le programme de la semaine a été envoyé chaque dimanche pour permettre aux familles de s'organiser, et ceci jusqu'au 14 mai, date du retour du travail en présentiel à l'école.

Un élève a décroché un temps mais revient à l'école en juin, le lien à l'école n'a donc pas été complètement rompu.

Mme Molaret (CP - CE2):

Un site internet a été créé à l'aide de Mr Louveau, ainsi qu'un groupe Whatsapp pour pouvoir échanger avec les élèves et les familles, et communiquer le travail selon un programme quotidien ou hebdomadaire (avec proposition d'emploi du temps journalier).

Des séances en classe virtuelle ont été mises en place : deux sessions par jour pour les CE2 et une session pour les CP.

A partir de la reprise du travail en présentiel, le 11 mai, une session par jour par niveau a pu être maintenue.

Mme Molaret informe qu'elle a reçu beaucoup de retours des élèves, photos et productions diverses et souligne une forte assiduité en classe virtuelle malgré des problèmes de connexion importants.

Mr Louveau (CE2 - CM2) :

Un site internet a été créé pour permettre de retrouver les rituels malgré le confinement. En complément, les familles, les élèves et l'enseignant ont pu travailler, interagir et échanger photos et documents par le biais du carnet de liaison électronique « Educartable ».

Des séances en classe virtuelle ont été mises en place à raison de deux sessions par jour avec les CM2 (une heure le matin pour le français et les mathématiques, une heure l'après-midi pour l'histoire) et de deux sessions par jour avec les CE2 (mathématiques et français le matin, en deux groupes, et sciences l'après-midi en classe entière).

Mme Marques (CM1) :

Un groupe Whatsapp avait été créé en début d'année scolaire et était donc un outil déjà familier pour travailler, ce qui a facilité la transition avec l'école à la maison. L'utilisation de cette application a permis d'être en lien direct avec l'élève et de poursuivre un travail très individualisé. Des séances de vidéoconférence ont été mises en place.

Mme Marques souligne que c'est une nouvelle façon d'enseigner, très enrichissante, qui offre un contact nouveau avec les élèves. Sur trente élèves, vingt-neuf ont suivi jusqu'au bout. C'est un bilan très positif.

Mme Vallin (CP – CE2 - CM2) :

Avec les CP – CE2 (classe en commun avec Mme Molaret) le travail a été communiqué par le biais du site internet et deux séances classes virtuelles par jour ont été mises en place.

Avec les CM2 (classe en commun avec Mr Paris) le travail a été déposé en ligne sur un drive, et deux séances de classe virtuelle par jour ont été mises en place : une le matin et une l'après-midi.

A partir de la reprise en présentiel, Mme Vallin a accueilli en classe les élèves de Mme Marques, Mr Louveau et Mr Paris.

Mr Paris (CM2) :

Le programme de travail journalier a été envoyé par mail la veille aux élèves, ou déposé en ligne sur un drive.

Deux séances de classe virtuelle par jour ont été mises en place : une session le matin à 9h pour introduire le travail de la journée et une session à 15h30 pour la synthèse et la correction. Dans la journée les élèves ont travaillé en autonomie et à un bon rythme.

Vingt-cinq élèves environ ont été présents, et l'effectif s'est renforcé quand l'école a rouvert car les élèves en difficulté ont pu réintégrer la classe.

b. Témoignages :

Les enseignants concluent que cette période d'école à la maison a été enrichissante d'un point de vue professionnel mais aussi humain, et qu'elle a permis de créer des liens nouveaux avec les parents et les élèves, ce qui a été très apprécié.

Un parent d'élève souligne cependant que l'organisation de « l'école à la maison » n'a pas été simple pour bon nombre de familles qui ont dû conjuguer obligations professionnelles et suivi du travail scolaire des enfants, ou faire face à des problèmes de connexion par exemple. Il a été difficile également de maintenir l'attention et la motivation de certains enfants, ce qui a pu entacher la relation familiale.

Les enseignants assurent avoir pris la mesure des difficultés et rassurent les parents d'élèves en expliquant qu'il s'est agi d'une gestion de crise et qu'il n'est pas naturel de faire l'école à la maison ou d'enseigner à distance. Chacun a fait de son mieux et a travaillé à son rythme. Tous se réjouissent de la réouverture de l'école et du retour en classe des élèves.

Mme Hervé remercie vivement l'équipe enseignante de la part de tous les parents des élèves de l'école pour leur réactivité, leur dynamisme et leur engagement sans faille auprès des élèves et de leurs familles pendant la période d'école à la maison, les parents élus ont reçu un grand nombre de témoignages de reconnaissance pour le travail mené par les enseignants.

c. Réouverture progressive de l'école.

A partir du 11 mai, l'école a pu rouvrir, et les élèves ont repris le chemin des classes de façon progressive.

Du 12 mai au 2 juin quatre enseignants ont repris le travail en présentiel à l'école, et ont accueilli 18 élèves.

Il y avait une réelle inquiétude sur le fait de pouvoir fournir une place à toutes les familles qui en feraient la demande. Les parents ont communiqué leur volonté de retour par mail et les échanges ont été très positifs, chacun (l'école comme les familles) a cherché une solution malgré les difficultés diverses.

Du 2 au 19 juin, 55 élèves ont pu revenir à l'école, et ont été réintégrés dans des groupes qui pouvaient atteindre 14 élèves. A chaque demande des familles il a pu être fait une réponse positive, au moins en partie, puisque toutes ont pu trouver un accueil. Il a parfois fallu moduler et l'accueil à temps plein n'a pas toujours été possible puisqu'il a fallu prendre en compte les cas prioritaires, les élèves en décrochage ainsi que les situations difficiles.

Mme Vallin précise que le retour en classe s'est fait avec un protocole sanitaire très contraignant, qui ne permettait pas d'accueillir davantage d'élèves. La mise en place du protocole sanitaire a été réussie, les élèves ont été à l'écoute et se sont montrés volontaires et respectueux.

Les équipes de leur côté ont fait du mieux possible avec le matériel disponible dans le temps qui leur était imparti.

Le 22 juin marque l'entrée en vigueur du nouveau protocole sanitaire, dont l'allègement principal porte sur la distanciation sociale : elle n'est plus de mise à l'extérieur et elle consiste en 1 mètre latéral dans les classes (mais peut être moindre si il n'y a pas d'autre possibilité). Dans certaines classes il sera difficile de respecter ce mètre latéral, des adaptations sont donc envisagées, notamment l'utilisation des extérieurs où les risques de propagation du virus sont moindres.

Les parents ont été destinataires d'un courriel qui rappelle les règles à respecter, les points essentiels du protocole sanitaire ainsi que les nouveaux horaires, échelonnés, qui visent à éviter le mélange des classes et facilitent le passage aux sanitaires pour les différents temps de lavage des mains qui prendront un temps conséquent, à raison de 30 secondes par élève, pour 7 classes. Pour les temps de récréation, trois cours seront ouvertes : la cour principale, la cour du côté de la rue de la Croix Louis, ainsi que le patio.

La mairie, de son côté, a diffusé via le kiosque les éléments d'information qui concernent le périscolaire.

Après le 3 juillet au soir, le Ministère de l'Éducation Nationale développe le dispositif « école apprenante ». A Brétigny il s'agit de stages de réussite, encadrés par des enseignants volontaires. Ils auront lieu les lundis, mardis, mercredis et jeudis matins à l'école Aimé Césaire. Le public est désigné par les enseignants et les places sont limitées. Ce dispositif permettra aux élèves de réviser certaines notions étudiées en classe pendant l'année scolaire. Ce dispositif se tiendra la première semaine des vacances scolaires, en juillet, et la dernière semaine des vacances, au mois d'août.

Le centre Mandela développera également des actions sur la commune pour accompagner des élèves dans leurs révisions et proposera des activités sportives.

2. Passages et livrets.

Les maintiens sont rares et toujours proposés et travaillés en concertation avec parents et enfants. Ils sont envisagés lorsque les possibilités d'améliorations sont réelles pour qu'ils soient le plus positifs possible.

En ce qui concerne les livrets (LSU): les parents ont suivi le travail de leur(s) enfant(s) à la maison et en ont donc une vision assez précise. Il n'y a donc pas d'intérêt majeur à donner les livrets aux familles en cette fin de période d'école à la maison, les livrets ne seront donc pas distribués. En revanche, chaque élève recevra un diplôme avec une appréciation et un commentaire précis qui indiqueront la qualité du travail de l'élève ainsi que son attitude face aux apprentissages.

3. Coopérative scolaire

a. Sortie à la Philharmonie de Paris.

La sortie initialement prévue le 05/12 et reprogrammée le 11/06, a été payée en novembre. Une demande de remboursement est en cours.

b. Bilan du compte école.

Il n'y a pas eu de mouvement sur le compte de l'école pendant cette période.

Début mars, la vente de madeleines Bijou a permis de récolter 421,8 €. Cette vente entièrement supervisée par les parents élus a été très appréciée par les familles et sera reconduite.

Le compte est donc aujourd'hui créditeur de 7742 €, dont il faudra déduire les dépenses des 7 classes de cette année.

4. Objectifs 2020-2021.

a. Effectifs et équipe de l'école Rosa Parks pour la rentrée 2020 :

Les élèves :

En septembre 2019, 186 élèves étaient scolarisés à l'école Rosa Parks. Aujourd'hui l'effectif est de 193 élèves.

En septembre 2020, la prévision est de 207 élèves.

Le seuil d'ouverture de classe étant fixé à 193 élèves, une huitième classe ouvrira à l'école Rosa Parks à la rentrée.

L'équipe pédagogique :

- Mesdames Baudin et Hebuterne, quittent l'école après leur année de stage pour pourvoir des postes en tant que titulaires. La qualité de leur travail a été très appréciée par tous.

- Mme Molaret a obtenu un nouveau poste, qui lui permettra d'avoir une classe à temps plein, dans une autre école. Très investie dans les actions pour le développement durable, Mme Molaret a fortement contribué à inscrire l'école dans une démarche éco-responsable (E3C).

- Mme Vicherat quitte l'école pour prendre sa retraite. Enseignante dédiée aux CP après une expérience auprès des CE2, elle a accompagné avec succès beaucoup d'élèves dans la découverte et le plaisir de la lecture. Mme Vicherat est toujours restée cadrante et très bienveillante.

Trois nouveaux enseignants ainsi que deux professeurs des écoles stagiaires viendront donc pourvoir les postes vacants, et compléter l'équipe pédagogique à la rentrée.

b. Date et conditions de la rentrée.

La rentrée se déroulera dans des conditions qui restent à découvrir, mais les dates sont déjà communiquées : la prérentrée des enseignants aura lieu le lundi 31 août et la rentrée des élèves aura lieu le mardi 1^{er} septembre.

c. Les perspectives du projet Erasmus

Une demande de report de la première mobilité prévue en avril a été déposée, pour le mois de janvier. L'équipe espère vivement que les conditions sanitaires permettront les déplacements élèves.

5. Question à la mairie.

Les parents élus demandent l'arrêt des sonneries des deux écoles pendant les grandes vacances. La mairie assure que les sonneries seront arrêtées.

Mme Orianna VILLA
Représentante des parents d'élèves
Secrétaire de séance

Mr Jean PARIS
Directeur